



Aux conseillers municipaux

Etival lès-le Mans, le 14/02/2017

CONVOCAATION

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que le conseil municipal se réunira le **23 février 2018, à 20h30**, à la mairie.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Approbation du compte rendu de la séance du 10 novembre 2017
2. Décisions du Maire
3. Classement voirie communale impasse Charles Fouquet (si acte de vente notarié reçu)
4. Autorisation à utiliser les plateformes de télé-service de dématérialisation du Département
5. Renouvellement de la convention de marché public groupé « UGAP Electricité vague 2 »
6. Créances éteintes
7. Rythme scolaire et temps d'activité périscolaire sur la commune pour la rentrée 2018
8. Adhésion de la Communauté de communes Val de Sarthe au Syndicat mixte du Bassin de la Sarthe
9. Autorisation d'absence agent, et règlement intérieur de la commune
10. Tarifs des salles en location pour l'année 2018
11. Approbation du projet de révision générale du plan d'occupation des sols de la commune de Roëzé sur Sarthe
12. Convention de mandat pour perception des recettes au titre de la gestion du service d'autopartage, société CLEM'
13. Sarthe Numérique - projet FTTH - mise à jour de la base adresse du Service National des Adresses
14. Tableau d'avancement de grade 2018 des agents
15. Projet de rénovation de la cloche de l'église (demandes de subventions, plan de financement prévisionnel, devis et engagement des travaux)
16. Projet de rénovation et mise aux normes de l'ancienne épicerie (demandes de subventions, plan de financement prévisionnel, devis et engagement des travaux)
17. Droit de préemption urbain
18. Questions diverses

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette réunion et vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,
Emmanuel FRANCO